

Aide aux Jeunes
Févr. 2020
N° 101



flash-Info

UNESSA

SOMMAIRE

- > [Actualités/Nouveautés](#) **1**
- > [Informations juridiques](#) **3**
- > [Formations, colloques et journées d'étude](#) **3**
- > [Parutions, articles de presse et interview](#) **6**
- > [Agenda](#) **8**

NEWS

Actualités / Nouveautés

Du nouveaux pour les représentants de la Fédération

Lors du Conseil sectoriel du 21 janvier 2020, les membres du CS ont décidé d'élire en leur sein **Daniel Vantomme** comme Vice-Président du secteur de l'Aide à la jeunesse. Daniel Vantomme représentera dorénavant la fédération au sein de la plénière et du bureau de l'Inter-Fédérations AAJ.

Philippe Renard reste le Président AAJ et représentera le secteur de l'Aide à la jeunesse au sein du CA de l'UNESSA. Il représente également la Fédération au Conseil Communautaire.

A la suite de l'appel à candidature réalisé au mois de janvier pour le Collège de prévention, **Jeanne-Marie Sevaux** a été élue comme représentante de la Fédération au sein de la nouvelle instance. Félicitations à Daniel Vantomme et Jeanne-Marie Sevaux pour leur nouveau mandat.

Rencontre entre le groupe de réflexion pédagogique (GRP- ex Cocon Pédagogique)

Le GRP a rencontré l'Administration fin du mois de janvier en présence des fédérations non-membres de l'IF AAJ.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion: le PEI, les logements supervisés et la mise en autonomie, les FQI, les capacités réservées, les soins infirmiers, l'AFSCA, etc. Parmi les points à retenir notons également la question des mutuelles et les difficultés d'obtenir les remboursements. L'Administration a bien conscience de ce problème ainsi que ceux liés à l'application du RGPD.

D'autres réunions entre Administration et fédérations AAJ seront prévues dans les prochains mois.

Retour de la rencontre avec la Ministre Glatigny

Le 10 février a eu lieu une rencontre entre des membres du Cabinet de la Ministre Glatigny et des représentants de l'Inter-Fédérations AAJ.

Cette première réunion avait pour but de discuter des modifications que nous souhaitons effectuer dans les arrêtés spécifiques et le Code. Toutefois, selon les conditions fixées par le Cabinet, il s'agissait d'envisager des modifications (coquilles ou autres) qui n'auraient aucun impact budgétaire et qui ne portent pas sur des mesures qui ont fait ou font toujours l'objet de débats.

Le Cabinet s'est montré ouvert aux discussions en précisant que celles-ci devaient bien entendu être étudiées.

Certaines demandes, notamment concernant la PFA et la question des mutuelles, nécessiteront cependant des débats plus approfondis.

Vous trouverez ci-dessous les autres points qui ont été abordés lors de cette réunion:

- > Le Cabinet rencontrera cette semaine ses homologues au Cabinet Désir au sujet des services d'accrochage scolaire. Nous avons rappelé notre demande de réunion conjointe avec les deux Cabinets.
- > Nous avons fait part de nos inquiétudes par rapport aux services de parrainage, qui ne reçoivent plus de subside car ils attendent leurs agréments définitifs.
- > Les conventions ROSETTA sont prolongées jusqu'à fin mars et seront encore plus que probablement prolongées jusqu'à fin juin. Ce temps nous permettra d'entamer des réflexions avec le Cabinet concernant l'appel à projet.
- > Le Cabinet a confirmé son souhait de réinstaurer plus de concertation entre nous et l'administration et s'est dit ouvert à participer, selon une formule à convenir, à des réunions type COCON.
- > L'évaluation du Code est bien prévue et sera externalisée (nous serons bien sûr associés au processus).
- > Au niveau financier, le Cabinet a précisé qu'il n'y avait aucune volonté de faire des économies dans notre secteur mais que pour l'instant, il n'avait pas de vision claire du budget (de nombreux points liés au refinancement doivent en effet être éclaircis).

Nous vous tiendrons bien entendu au courant de la suite des discussions et de nos revendications.





Informations Juridiques

Adaptation tarifaire des cartes train de 2,87 % au 1er février 2020

Les tarifs de la SNCB sont adaptés chaque année au 1^{er} février. Cette année, les cartes train trajet et les cartes train mi-temps seront augmentées de 2,87 %. Cette augmentation est supérieure à la hausse de l'indice santé car l'objectif de ponctualité a été atteint...

Que signifie cette augmentation pour l'intervention de l'employeur ?

Les partenaires sociaux n'ont pas négocié d'augmentation du forfait de l'intervention employeur fixé dans la CCT 19nonies du 23 avril 2019. L'intervention de l'employeur reste donc inchangée dans la majorité des cas. Cependant, les employeurs qui appliquent le système du tiers-payant (et prennent en charge 80 % du prix "réel" des cartes train) verront donc leur intervention augmenter.



Formations, colloques et journées d'étude

Journée de partage de pratiques - «Pratiques innovantes dans l'accompagnement éducatif, social et médical des enfants et de leur famille dans la Grande Région»



Le 9 mars 2020 de 9 H 30 à 16 H 30 à l'Institut Régional du Travail Social de Lorraine, 201 Avenue Raymond Pinchard, 54100 Nancy

Cette initiative est lancée par EUR&QUA, le projet de développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfant, financé par le Fonds européen FEDER / Interreg IVa pour les 4 Régions et États participants. Cette journée fait suite au colloque de Sarrebruck d'octobre 2019 où les participants ont manifesté leur intérêt de rencontrer des professionnels de l'autre côté de la frontière.



Inscription libre et obligatoire via le lien: <http://eurequa.eu/conference2020-03-09/index.php> - Nombre de places limité.

Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Repas gratuit - Parking libre sur le Plateau de Haye, à 5 minutes à pied du site de l'IRTS

19 mars 2020: Présentation de l'Etude mondiale des Nations-Unis sur les enfants privés de liberté en Belgique (DEI)



[Infos et inscriptions](#)

Le 19 mars 2020 de 14h à 17h (langue de l'événement: Anglais)

Lieu: INCC - Institut national de criminalistique et de criminologie, Finance Tower, Centre Administratif Botanique - Boulevards du Jardin Botanique 50, B-1000 Bruxelles.

19/03/2020: COLLOQUE - Chercheurs et travailleurs sociaux : on se mélange? (Bruxelles)

L'UNIPSO co-organise avec BRUXEO, l'ULB (Certificat Interuniversitaire Européen en Développement et Innovations Sociales), l'UCL, le Forum-Bruxelles contre les inégalités et le CBCS une journée de rencontres entre les chercheurs et les intervenants sociaux.

De nouvelles formes de collaboration entre le monde de la recherche et celui de l'intervention sociale sont-elles possibles ? Comment croiser ces différents types de savoirs en respectant les spécificités de chacun ?

Ces collaborations sont-elles à même de créer des changements sociaux d'envergure ? Quel est le rôle de la recherche dans la lutte pour plus de justice sociale ? L'intervention sociale a-t-elle tout à gagner ou tout à perdre en s'alliant aux chercheurs ? Y a-t-il une place pour les usagers des services sociaux dans ces collaborations ? Et les commanditaires, les décideurs politiques, doivent-ils être invités à prendre part à ces nouvelles formes de collaborations entre chercheurs et praticiens ?

Autant de questionnements que nous vous proposons d'aborder au cours du colloque « Chercheurs et travailleurs sociaux: On se mélange? », organisé dans le cadre du Certificat interuniversitaire européen en développement et innovations sociales par l'ULB en partenariat avec Le Forum - Bruxelles contre les inégalités, le CBCS, l'ULB/METICES, l'UCL, BRUXEO et UNIPSO.

En vue d'offrir un espace de dialogue le plus ouvert possible aux participants, cette journée se déroulera principalement autour de tables rondes et d'ateliers participatifs, moments d'échanges qui seront nourris par les témoignages de chercheurs et d'intervenants sociaux qui viendront relater leurs expériences – bonnes et moins bonnes – en la matière.

Le 19 mars 2020, de 8h45 à 16h, sur le campus du Solbosch de l'ULB, Institut de sociologie (bâtiment S)
Avenue Francklin D. Roosevelt, 50 - 1050, Bruxelles.



[Téléchargez le programme provisoire](#)

Le trauma et l'enfant - du 28/05/2020 au 29/05/2020 - Palais des Congrès de Liège



et du soin.

[Infos et inscriptions](#)





Parutions, articles de presse et interview

Budgets 2020 des AMO: augmentation des salaires pour les travailleurs (Guidesocial.be du 18/02/2020)



Pour l'année 2020, le budget du secteur de l'aide à la jeunesse prévoit une augmentation de 22,55 % des subventions affectées aux services d'aide en milieu ouvert. Selon la ministre Valérie Glatigny, ces moyens supplémentaires serviront à améliorer les conditions de travail dans les AMO. De plus, le métier d'éducateur a été revalorisé ! [Lire l'article](#)

Bébés parqués: appel à projets pour créer 48 places supplémentaires (Guidesocial.be du 19/02/2020)

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la problématique des bébés placés provisoirement à l'hôpital par manque de places dans les institutions relevant de l'aide à la jeunesse reste préoccupante. Malgré les interpellations des acteurs de terrain ou encore la résolution parlementaire adoptée en mars 2016, la situation demeure dramatique, particulièrement à Bruxelles et Charleroi. Pour endiguer le phénomène des bébés parqués, l'ONE vient de lancer un appel à projets pour créer de nouvelles places d'accueil. « Mais l'effort ne doit pas s'arrêter là », insiste la ministre Bénédicte Linard.



Les espaces récré sont repensés : textes du colloque du 4 février 2020 du Fonds Houtman

Le Fonds Houtman a organisé, ce mardi 4 février 2020, au Palais des Congrès de Liège, un colloque intitulé «Les espaces récré sont repensés! Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie».

Le colloque, complet, a réuni 500 personnes autour du réaménagement des cours de récré. Les textes dont nous disposons à ce jour sont réunis [ici](#). A noter par ailleurs, nos Cahiers n°27 sur la thématique et sur les 9 projets soutenus : <http://fondshoutman.be/cahiers/>.



Nous vous rappelons par ailleurs que notre appel à candidatures pour le Prix «Et si on écoutait les enfants ? » est toujours ouvert; clôture le 31 mars ! [Infos](#)



Réforme ONE : un projet pilote pour aider les accueillantes d'enfants (Guidesocial.be du 27/02/2020)

Dans le cadre de la réforme des milieux d'accueil de la petite enfance, l'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation lance un projet pilote à destination des accueillantes d'enfants. L'APEF leur propose un accompagnement pour la reconnaissance de l'expérience professionnelle afin de faciliter la mobilité professionnelle. Un titre reconnu permettra d'évoluer plus facilement en cours de carrière vers d'autres secteurs, voire vers d'autres fonctions. [Lire l'article](#)



Le site FISSAAJ.be est toujours actif !



Nous vous rappelons que le site Fissaaj reste pour le moment notre moyen de communication, le temps que le site UNESSA intègre les nouveaux secteurs !

Ce dernier est alimenté régulièrement, n'hésitez pas à le consulter.





Agenda UNESSA Secteur Aide à la Jeunesse

Mars 2020

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10 CS AJ	11	12 IF AAJ	13	14	15
16	17	18	19	20 CC AMO	21	22
23	24 CC Liège	25	26 CC Hainaut	27	28	29
30	31					



Editeur responsable

Daniel Thérasse – Directeur Général-Adjoint

Rédaction et réalisation

Diane Englebert – Coordinatrice sectorielle AJ

Suzana Pacheco – Secrétaire AJ

Hakim Bakkali – Conseiller juridique

Hatice Ozturk – Directrice administrative & ressources humaines

Guillaume Marchand – Chargé de Communication ff

UNESSA

Chaussée de Boondael

N°6 - bte 14

1050 Bruxelles

Tél: 02/648.69.16 ou

02/648.75.98

Fax: 02/648.83.40

www.fissaaj.be

fissaaj@fissaaj.be

